

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01/03/2018

Etaient présents : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Béatrice COLLOUD, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Agnès LAPHIN, Christine PEILLEX, B. VILLETTE, C. LAVOREL, Monsieur Fabrice DECARROUX, excusés.

Monsieur Gilles ROGUET a été nommé secrétaire.

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 01/02/2018.
- **Ecoute** Madame Muriel Conord-Cardé, architecte urbaniste, qui présente une synthèse du contenu de la révision du Plan Local d'Urbanisme (avec projection power point) en insistant sur les changements importants entre l'ancien et le nouveau document d'urbanisme et sur l'effort réalisé afin de réduire les zones constructibles.
Puis Monsieur Christophe Devouassoux, juriste, a présenté la procédure à mettre en œuvre à partir de la délibération d'arrêt du PLU et le bilan de la concertation réalisée durant la procédure en cours avant arrêt. Ce bilan est joint à la délibération d'arrêt du P.L.U.
Monsieur le Maire a ouvert le débat, en demandant aux conseillers municipaux souhaitant faire un commentaire ou demander des précisions ou informations complémentaires, de se manifester.
Un seul conseiller municipal a demandé une précision sur les chiffres annoncés concernant la réduction des hectares à construire et sur le nombre réel d'hectares restant ouverts à l'urbanisation. Madame Muriel Conord-Cardé lui a répondu et il s'est déclaré satisfait des explications données.
Nul autre conseiller n'ayant demandé la parole, Monsieur le Maire a soumis le projet de PLU au vote du Conseil Municipal.
Le Conseil Municipal a voté l'arrêt du P.L.U. à l'unanimité.
- **Approuve** à l'unanimité :
 - le compte de gestion et **vote** le compte administratif 2017 de la commune arrêté comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	1 847 868,48 €
Recettes de fonctionnement :	3 159 764,08 €
Dépenses d'investissement :	2 352 676,23 €
avec un reste à réaliser de	301 036,61 €
Recettes d'investissement :	1 787 075,93 €
avec un reste à réaliser de	508 450,00 €
Excédent à reporter au budget 2018 :	953 708,69 €
 - une motion de soutien dénonçant la baisse du budget de l'Agence de l'Eau en 2018, suite aux décisions gouvernementales et demande que soient maintenues les dotations de 2017.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer :
 - une convention financière avec le bailleur social Halpades pour la construction de huit logements au Chef-Lieu.
 - une convention avec le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) pour la réalisation de la détection et du géoréférencement des réseaux d'éclairage public.

- **Vote** les devis suivants :
 - AP Constructions : aménagement d'un bureau - secrétariat mairie 3 300,00 € HT
 - Assistance Informatique : 4 380,00 € HT
installation de deux vidéoprojecteurs (salle communale et salle du conseil municipal)
 - Vachoux SARL : protection de 2 poteaux - préau école des Roguet 849,00 € HT
- **Autorise** Monsieur le Maire à déléguer son droit de préemption sur les zones U et Au à l'occasion d'aliénation d'un bien.
- **Vote** une subvention de 100 € au 27e BCA qui organisera du 3 au 6 avril 2018 à Rochexpo, une manifestation « les chasseurs au cœur de la grande guerre » afin de marquer la fin des commémorations de la 1ère guerre mondiale et le centenaire de l'armistice.
- **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 29 mars 2018 à 19h30.